



RCS : BLOIS

Code greffe : 4101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00181

Numéro SIREN : 393 948 690

Nom ou dénomination : S.F.N. - SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2016 sous le numéro de dépôt 556



AUDIT GRAND OUEST

Alain DUBOIS
Éric MOULOIS
Maëlle MEHAULT
Patrick MONNIER
Pierre-Yves POIRIER

●
Commissaires aux Comptes
Associés

556

SARL SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Z.A. De Plaisance

Route de Villefranche Sur Cher

41200 ROMORANTIN LANTHENAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ET DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Pages 1 à 3

Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier - CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
Tél. : +33 02 99 32 12 12 - Email : audit@aditisaudit.fr - www.aditisaudit.fr

●
AUDIT GRAND OUEST - SARL au capital social de 51 360 € - R.C.S. Rennes B 413 148 818 - A.P.E. 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale de RENNES



Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de Commissaire à la Transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même Code par décision unanime des Associés en date du 21 janvier 2016, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre Société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I. Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la Société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la Société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 13 947 596 €, en recul de 0.6 % par rapport à l'exercice précédent, un bénéfice net de 860 203 €, en progression de 707 754 € au regard de celui de l'exercice N - 1, des capitaux propres de 921 925 € et un endettement de 54 €, inférieur aux capitaux propres ;
- il n'a pas été établi de situation comptable postérieure au 31 décembre 2014. Cependant la gérance nous affirme que les éléments portés à leur connaissance ne laissent apparaître aucune dégradation de l'activité en 2015 ;
- le résultat estimé au 31 décembre 2015 selon le directeur est de 4 000 000 €.



II. Mission du Commissaire à la Transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la Société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

RENNES, le 10 février 2016

Le Commissaire aux comptes et
à la transformation

AUDIT GRAND OUEST

Pierre-Yves POIRIER
Associé